PROGRAMME
Module DPE SANS MENTION

SHELTER FORMATION

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Trois jours (21 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Bac + 2 dans le secteur des techniques du bâtiment ou d'une expérience professionnelle de trois ans dans ce domaine

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

Objectifs

- Maîtriser le contexte réglementaire et législatif du diagnostic de performance énergétique

- Savoir réaliser un diagnostic de performance énergétique

- Appréhender au travers de QCM, de cas pratiques et d'exercices l'examen de certification du DPE dont les exigences sont définis dans les arrêtés du 1 février 2012

SHELTER FORMATION

Contenu de la formation

Arrêté du 27 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine.

Arrêté du 24 décembre 2012 relatif à la base de données introduite par le décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Arrêté du 17 octobre 2012 modifiant la méthode de calcul 3CL-DPE introduite par l'arrêté du 9 novembre 2006 portant approbation de diverses méthodes de calcul pour le diagnostic de performance énergétique en France métropolitaine.

SHELTER FORMATION

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Trois jours (21 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Bac + 2 dans le secteur des techniques du bâtiment ou d'une expérience professionnelle de trois ans dans ce domaine

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

a)- Les généralités sur le bâtiment

- La typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives, notamment les différents types de murs, de toiture, de menuiseries, de planchers, de plafonds, leur évolution historique et leurs caractéristiques locales.

- Les spécificités des bâtiments construits avant 1948, notamment en termes de conception architecturale et de caractéristiques hygrothermiques des matériaux.

b) - La thermique du bâtiment

- La thermique des bâtiments, notamment les notions de thermique d'hiver et d'été, de prévention et de traitement des désordres thermiques ou hygrométriques sur les bâtiments.

SHELTER FORMATION

- Les grandeurs physiques thermiques, notamment la température, les degrés jours unifiés, la puissance, les énergies primaire et secondaire, le flux thermique, la résistance thermique, la conductivité thermique, la capacité calorifique, l'inertie thermique, les pouvoirs calorifiques supérieur et inférieur, la notion d'émission de gaz à effet de serre.

- Les différents modes de transfert thermique : conduction, convection (naturelle et forcée), rayonnement.

- Les principes des calculs de déperditions par les parois, par renouvellement d'air.

- Les principes de calcul d'une méthode réglementaire ainsi que les différences pouvant apparaître entre les consommations estimées et les consommations réelles compte tenu notamment de la présence de scenarii conventionnels.

- Les sources de différence entre les consommations conventionnelles et mesurées

c)- L'enveloppe du bâtiment

- Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales, notamment pour des matériaux locaux ou présentant un faible impact environnemental et leur évolution historique.

- Les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites.

- Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

d) - Les systèmes

- Les réseaux de chaleur, les équipements techniques, notamment les principaux équipements individuels de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude sanitaire utilisant différentes sources d'énergie.

- Les principaux équipements de ventilation : simple et double flux.

- Les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur.

- Les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance.

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Trois jours (21 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Bac + 2 dans le secteur des techniques du bâtiment ou d'une expérience professionnelle de trois ans dans ce domaine

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

- Les technologies innovantes.

- Les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

- La mise en place d'énergies renouvelables.

- Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

e) - Les textes réglementaires

- Les textes législatifs et réglementaires sur le sujet, notamment les différentes méthodes d'élaboration des diagnostics, la liste des logiciels arrêtée et pouvant être utilisés.

- Les notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et les relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privatif, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie.

- La terminologie technique et juridique du bâtiment, en rapport avec l'ensemble des domaines de connaissance mentionnés ci-dessus.

f) Cas pratiques / rédaction de rapports / évaluation des connaissances

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Trois jours (21 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Bac + 2 dans le secteur des techniques du bâtiment ou d'une expérience professionnelle de trois ans dans ce domaine

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

Notre équipe pédagogique
reste à votre disposition
pour tous renseignements
complémentaires

01.88.32.82.54 (Paris et région nord)
04.84.89.41.68 (Marseille Lyon et région sud)
05.82.95.83.28 (Toulouse et région ouest)

contact(a)shelterformation.com

www.shelterformation.com

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Trois jours (21 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Bac + 2 dans le secteur des techniques du bâtiment ou d'une expérience professionnelle de trois ans dans ce domaine

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)